



PASTEUR CERBA
Laboratoire

■ Secrétariat :
Tél : 01 34 40 20 20
Fax : 01 34 40 21 29
e-mail : smedical@pasteur-cerba.com

CONSENTEMENT DE LA FEMME ENCEINTE A LA REALISATION D'ANALYSES, EN VUE DE DIAGNOSTIC PRENATAL IN UTERO (HORS MARQUEURS SERIQUES)

Feuille à signer en 2 exemplaires :
- 1 à mettre dans le dossier clinique ;
- 1 à envoyer au laboratoire avec le prélèvement.

Décret n°97-579 du 28 mai 1997 (JO du 31/05/97)
Arrêté du 30 septembre 1997 (JO du 31/10/97)

Après la consultation médicale prévue à l'article R.162-16-7 du code de la santé publique,
Je soussignée,, déclare avoir reçu les informations
suivantes :

L'analyse qui m'est proposée en vue d'établir un diagnostic prénatal rend nécessaire un prélèvement
de liquide amniotique, de sang fœtal ou de villosités chorales dont m'a été expliqué le risque ; cette
analyse sera effectuée dans un laboratoire autorisé à la pratiquer par le ministre de la santé.

Si la technique demande une mise en culture de cellules fœtales, un échec de celle-ci est possible,
pouvant rendre nécessaire un deuxième prélèvement ; l'analyse peut révéler d'autres affections que
celle recherchée dans mon cas ; le résultat de l'examen me sera rendu et expliqué par le médecin qui
me l'a prescrit.

Je consens au prélèvement ainsi qu'à l'analyse de :

- cytogénétique ;
- génétique moléculaire ;
- biologie fœtale en vue du diagnostic de maladies infectieuses ;
- biochimie (hors marqueurs sériques) ;
- hématologie ;
- immunologie.

pour laquelle, il est effectué.

ATTESTATION DU PRESCRIPTEUR	
<i>Décret n°95-558 du 6 mai 1995, article R.162-16-7 paru au JO du 7 mai 1995. Je certifie avoir informé la patiente sus-nommée du risque pour son enfant d'être atteint d'une anomalie chromosomique, génétique ou infectieuse d'une particulière gravité, des caractéristiques de cette affection, des moyens de la détecter, du risque qu'ils comportent et des conséquences possibles d'un résultat anormal.</i>	
SIGNATURE DU MEDECIN	SIGNATURE DE LA FEMME ENCEINTE
Fait à, le	Fait à, le

CYTOGENETIQUE

Dr Anne Bazin
Dr Pascale Kleinfinger
Dr Martine Montagnon
Dr Marc Nouchy

GENETIQUE MOLECULAIRE

Dr Anne Bazin
Jean-Marc Costa

**DIAGNOSTIC DES
MALADIES INFECTIEUSES**

Jean-Marc Costa
Monique Debruyne
Dr Jean-Dominique Poveda

**BIOCHIMIE FCETALE y compris marqueurs
sériques maternels**

Corinne Barthez
Sylvie Cado
Jean-Marc Costa
Isabelle Cuvelier
Isabelle Lacroix

CONSLA- 13/08/2008